

Prestations individuelles **agent**

La subvention de l'Établissement pour les Activités Sociales et Culturelles correspond à 2,5% de l'ensemble des salaires des agents en CDI, CDD et en contrat aidé.

En fonction des choix des élus dans les CE, cette subvention est reversée aux agents selon des modalités différentes en fonction du contrat de travail ou de l'ancienneté à Pôle emploi.

Le SNU revendique que les plus bas salaires et les familles avec enfants bénéficient d'un haut niveau de prestations sans léser aucun collègue, les exemples sont parlants !

Cette revendication a pu être mise en œuvre en Basse-Normandie depuis 2013, grâce au SNU !

Tout sera à construire de nouveau en 2016

Comparez et faites votre choix

Calcul du quotient familial :

(Basse-Normandie)

Revenu imposable*

Nombre de parts**

Quotient familial

* ligne 25 de l'avis d'imposition

** inscrites sur l'avis d'imposition +0,5 pour les agents seuls avec ou sans enfants

Montant des prestations individuelles en fonction du quotient familial :

(Basse-Normandie)

Quotient familial	Dotation agent
De 0 à 16000 €	510 €
De 16000 à 23000 €	440 €
De 23000 à 30000 €	370 €
Plus de 30000 €	300 €

Prestations agent	Basse-Normandie (5 SNU, 3 CGT, 2 CFE-CGC, 1 CFDT)	Haute-Normandie (3 SNAP, 3 FO, 2 CFE-CGC, 2 CGT, 1 CFDT, 1 SNU)
Prestation loisirs, vacances (remboursement activité ou chèques vacance)	300 à 510 € en fonction du quotient familial. Au prorata de la durée de contrat pour les CDD ou contrat aidé de moins de 3 mois.	320 € (pour CDI et CDD ou contrats aidés de 12 mois et plus). 160 € (pour les CDD ou contrats aidés de 6 à 12 mois). 0 € pour les CDD ou contrat aidé de moins de 6 mois.
Dotation événement (festival, théâtre, cinéma) en Basse-Normandie Sport et culture en Haute-Normandie	50 % du prix des billets. Remboursement plafonné à 50 € par agent. Prestation ouverte au conjoint	70 €
Prestation fin d'année	100 € en chèques Cadhoc	100 € en chèques Cadhoc
Offres partenaires	Réductions catalogues voyages (Azureva, Odalys, Invac,...), Passtime, Cezam.	Réductions catalogues voyages (Pierre et Vacances, Center Parcs, Odalys,...)
Billetterie (ticket cinéma, piscine,...)	Tarif CE (possibilité d'utiliser sa dotation individuelle pour le paiement)	Tarif CE
Événements familiaux		100 € Mariage/PACS, retraite, naissance/adoption. 150 € décès
Secours	Sur demande auprès de l'Assistante Sociale du Travail et traitée anonymement au CE	Sur demande nominative auprès du secrétariat du CE

Conditions de contrat et d'ancienneté :

Basse-Normandie :

Ouverture de toutes les prestations à tous les agents sans condition de durée de contrat effectuée.

Au prorata du nombre de jours de contrat pour les agents en CDD ou en contrat aidé dont le contrat est inférieur à 3 mois.

Haute Normandie :

Ouverture de toutes les prestations aux agents en CDI sans condition d'ancienneté.

Ouverture sous réserve de remplir 3 conditions pour les agents en CDD ou en contrat aidé :

- Avoir au moins 6 mois de contrat dans l'année civile
- Avoir déjà effectué au moins 3 mois de contrat
- Être présent dans l'Établissement au moment de la demande

Quelques exemples

Vous êtes en CDI ou CDD de plus de 6 mois vivant en couple :

	Basse-Normandie		Haute-Normandie
	Quotient Familial		Pas de Quotient Familial
	Le plus bas	le plus haut	
Prestation loisirs, vacances agents	510 €	300 €	320
Dotation événement (B-N) ou sport/culture (H-N)	De 50 € pour agent seul à 100 € pour un couple		70 €
Prestation de fin d'année	100€ en Cadhoc (si présent au 1 ^{er} octobre)		100€ en Cadhoc (si présent avant le 25/09)
Total	710 €	500 €	490 €

Vous êtes en CDD de 5 mois vivant en couple :

	Basse-Normandie		Haute-Normandie
	Quotient Familial		Pas de Quotient Familial
	Le plus bas	le plus haut	
Prestation loisirs, vacances agents	510 €	300 €	0
Dotation événement (B-N) ou sport et culture (H-N)	De 50 € pour agent seul à 100 € pour un couple		
Prestation de fin d'année	100€ en Cadhoc (si présent au 1 ^{er} octobre)		
Total	710 €	500 €	0 €